



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE, ÉNERGÉTIQUE
ET NUMÉRIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Baromètre industriel de l'État

Mars 2026



Introduction

La Direction générale des Entreprises (DGE), rattachée au ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique, publie semestriellement le Baromètre industriel de l'État. Il s'agit d'un indicateur permettant de suivre et d'analyser les dynamiques industrielles en France, fondé sur le nombre net de nouveaux sites industriels, et celui d'extensions significatives de sites existants.

Méthodologie

L'indicateur du Baromètre industriel de l'Etat vise à mesurer le nombre net d'ouvertures de sites industriels¹, c'est-à-dire le nombre total d'ouvertures de sites industriels auquel on soustrait le nombre de fermetures. Il inclut les augmentations et réductions significatives d'activités industrielles sur un site existant, lorsque l'impact de celles-ci pour le territoire est de fait assimilable à l'ouverture ou la fermeture d'un nouveau site.

La définition de l'industrie retenue pour cet indicateur exclut les activités connexes (déchetterie, logistique) ou l'artisanat. Plus précisément, l'industrie est ici comprise comme l'ensemble des activités économiques qui combinent des facteurs de production (installations, approvisionnements, travail, savoir) pour produire des biens matériels, par la transformation de matières premières et l'exploitation des sources d'énergie, destinés au marché.

La comptabilisation est basée sur l'effectivité : cela correspond à la date de la première production, dès lors que le premier produit sort de l'usine.

Le recensement opéré par l'indicateur s'intéresse aux unités industrielles sans tenir compte de la valeur ajoutée du site concerné. Ainsi, une « gigafactory » ou la première industrialisation d'une start-up compteront comme une même unité industrielle.

Un indicateur dédié à l'outre-mer, le Baromètre industriel ultramarin, a par ailleurs été construit en 2025². Afin d'adapter la mesure de la dynamique industrielle aux spécificités du tissu industriel de ces territoires, le cadre méthodologique pour ce baromètre dédié a été élargi avec le recensement des industries extractives et de production d'énergie et l'abaissement du seuil du nombre de salariés pour les sites industriels à plus de 10 salariés.

Les données présentées ci-après doivent être lues comme des données provisoires et pouvant être actualisées lors de la prochaine relève, un certain nombre de projets d'ouverture pouvant être détectés *a posteriori*

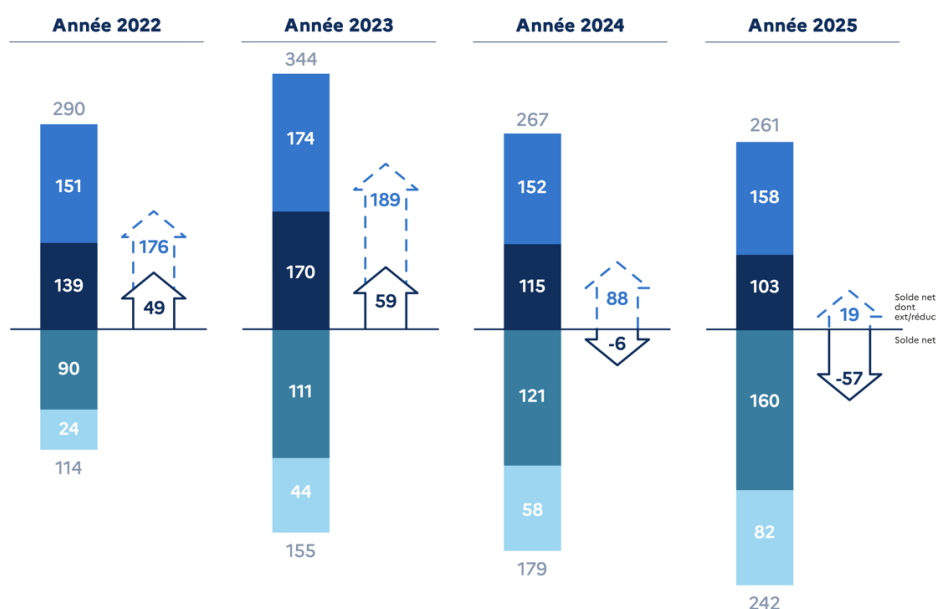
¹ Etablissement de plus de 20 salariés.

² A compter de la relève présentée en mars 2026

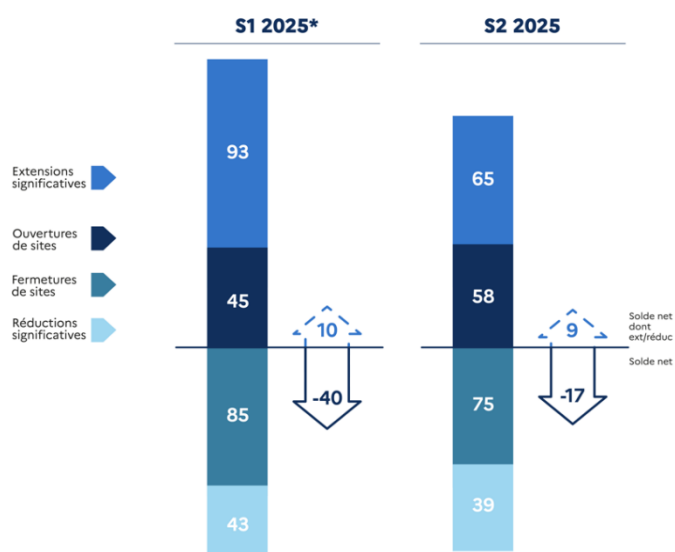
Les ouvertures de sites industriels en 2025 : une dynamique d'ouvertures qui résiste mais des fermetures qui augmentent

Après des tendances très positives observées en 2022 et 2023, le baromètre de l'année 2024 mesurait pour la première fois un ralentissement effectif de la dynamique de réindustrialisation, avec un nombre d'ouvertures de sites industriels en baisse par rapport aux années précédentes, et, à l'inverse, une augmentation du nombre de fermetures. **En 2025, la France continue d'ouvrir et d'agrandir plus d'usines qu'elle n'en ferme ou n'en réduit**, le nombre d'ouvertures d'usines est stable par rapport à 2024, mais la tendance au ralentissement se poursuit de façon marquée avec un solde net d'ouvertures et d'extensions de +19 (hors baromètre ultra -marin), une baisse notable par rapport à 2024 (+88).

Rappel du recensement des ouvertures et fermetures depuis 2022



Recensement semestriel des ouvertures et fermetures pour 2025



(*) Chiffres actualisés par rapport à la dernière relève.

- **Le solde d'usines en 2025 reste positif mais il se dégrade dans la continuité de 2024**, comme anticipé lors des dernières relèves et par plusieurs indicateurs économiques. **Ce résultat 2025 est la conséquence de deux phénomènes distincts qu'il convient d'analyser séparément.**
- **La dynamique positive d'ouvertures et d'extensions d'usines résiste, au même niveau que 2024. Cette dynamique de création devrait se poursuivre en 2026**, comme le souligne le nombre d'autorisations et d'enregistrements d'ICPE (Installations classées pour la protection de l'environnement) délivrés à des projets industriels qui se maintient en 2025 à un niveau similaire à celui de 2023 et 2024. **De nombreux projets industriels continuent d'émerger, avec 150 usines en cours de création, soutenues** par le crédit impôt pour l'industrie verte (dit « C3IV »), l'appel à projets « Première usine » du plan d'investissement France 2030, ou annoncées dans les dernières éditions de Choose France.
- **La dégradation du contexte international pèse fortement sur la dynamique des fermetures d'usines.** La concurrence internationale accrue marquée par l'essor de surcapacités asiatiques, l'instauration de droits de douane par les Etats-Unis et la hausse des prix de l'énergie affecte la compétitivité des industriels français. Les difficultés qui en découlent se ressentent dans la dynamique des défaillances d'entreprises industrielles, qui continuent d'augmenter en 2025 dans (+3 % sur un an en janvier 2026). L'industrie se montre toutefois légèrement plus résiliente que l'économie dans son ensemble (+4 % sur un an en janvier 2026)³.
- Face à ce double constat, **l'État continue de soutenir l'industrie française à l'échelon national via de nombreux dispositifs de financement.** Plusieurs outils destinés à soutenir la création d'usines, récemment reconduits devrait se traduire par des créations de sites dans les prochains mois (reconduction du crédit d'impôt industrie verte, pérennisation de l'appel à projets « Première usine », extension de France 2030 régionalisé). **Au niveau européen, l'État intensifie son action en faveur du soutien à la compétitivité de l'industrie** via notamment la défense de la préférence européenne, la simplification des procédures ou encore le renforcement du MACF (mécanisme d'ajustement carbone aux frontières) pour contrer tout risque de contournement qui se ferait au détriment de nos industries européennes.

³ [Source Banque de France](#)

Des dynamiques variables selon les secteurs

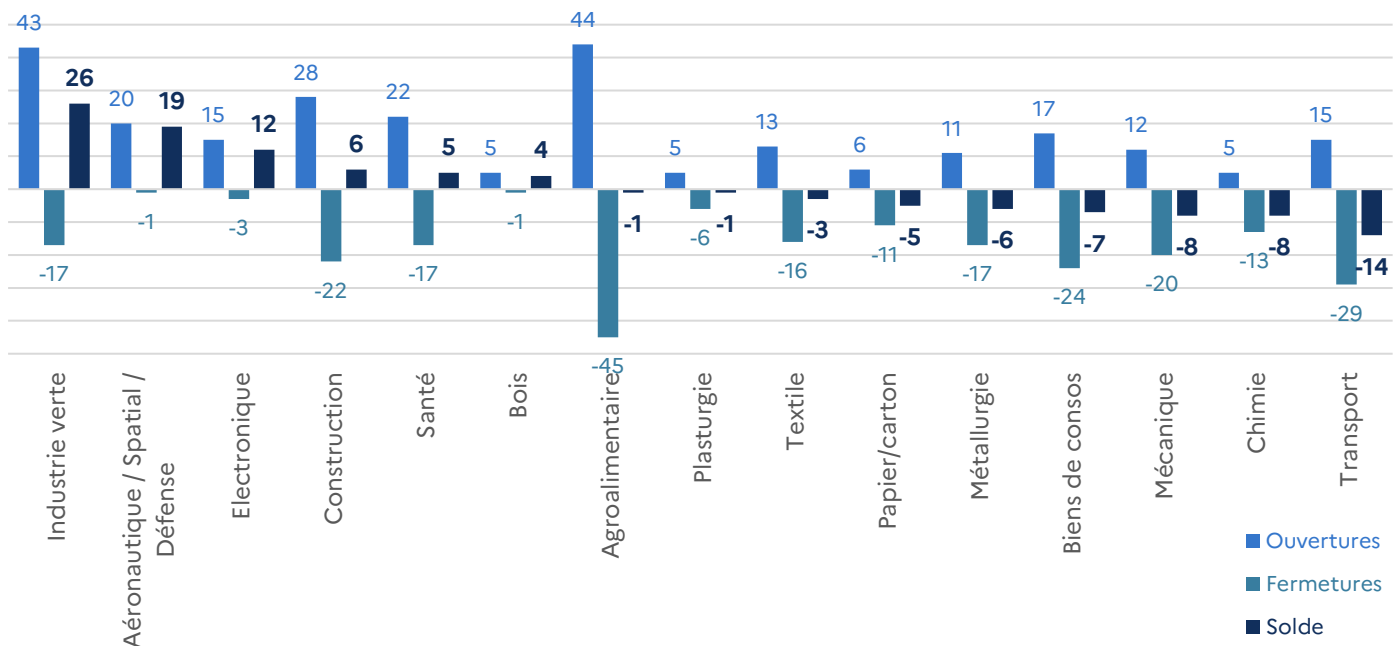
L'industrie verte reste le secteur qui comptabilise le plus grand nombre d'ouvertures nettes (+26), suivie du secteur de la défense, de l'aéronautique et du spatial (+19) et de l'électronique (+12), en cohérence avec la politique de soutien menée sur ces filières innovantes.

Les secteurs les plus innovants recensent de nombreuses ouvertures de petites et moyennes entreprises avec l'industrie verte associée à l'économie circulaire, l'aéronautique, le spatial, la défense et l'électronique qui tirent la dynamique industrielle.

Les difficultés globales de l'industrie se confirment, en particulier pour l'industrie historique suite notamment à la crise de l'énergie, au climat géopolitique exigeant et à la concurrence internationale accrue, puisque les secteurs du transport, l'industrie chimique, mécanique ou encore la métallurgie connaissent des soldes d'usines négatifs.

Analyse sectorielle sur l'année 2025

Répartition sectorielle - Baromètre 2025



Les dynamiques territoriales

Le baromètre industriel, comptabilisé à la maille régionale, permet ainsi de mettre en évidence **les spécificités de chaque territoire dans la dynamique de réindustrialisation**.

En 2025, **la Nouvelle-Aquitaine affiche la dynamique la plus positive**, suivie de près par l'Occitanie puis l'Auvergne-Rhône-Alpes avec des soldes respectifs de +19, +10 et +6.

Les régions du Nord de la France, territoires historiquement industriels confrontés à une transformation profonde de l'économie, continuent d'observer une tendance à la baisse (-5 pour les Hauts-de-France, -3 pour la Bourgogne-Franche-Comté).

Enfin, pour la première année, les territoires ultra-marins disposent d'un indicateur dédié ; le baromètre ultra-marin avec une méthodologie adaptée aux spécificités de l'industrie dans ces territoires. En 2025, cet indicateur recense 2 ouvertures nettes d'usines.

Cartographie régionale des ouvertures nettes en 2025

